

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

VERSION SYNTHÉTIQUE

PLAN D' ACTIONS	RAPPORT D'ACTIVITÉS
1. ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE	
A. GROUPES DE TRAVAIL	
GROUPES DE TRAVAIL	<p>Malgré de bons résultats, cette partie de l'activité de l'InterMire a été impactée par la diminution de la subvention de l'InterMire de 10%. Cette réduction a eu pour effet de limiter le poste de chargé de missions méthodologiques à un mi-temps Maribel.</p> <p>Suite au départ de David Van den Abbeel, coordinateur-adjoint, en décembre 2017 et à son remplacement par le chargé de missions méthodologiques, François Lemaire, en février 2018, un recrutement a dû être organisé pour le poste de chargé de missions méthodologiques. Il a été pourvu à mi-temps en mars 2018.</p> <p>Les nouvelles orientations politiques et réglementaires ont également eu comme conséquence la mise sur pied de nouveaux groupes de travail : Phase 1 et RGPD (cf. description ci-dessous). Ils ont été pris en charge par le coordinateur-adjoint.</p> <p>La chargée de mission communication a également mis sur pied un groupe de travail sur le thème de la communication.</p> <p>Pour l'ensemble des groupes de travail, l'InterMire rédige des notes préparatoires, coordonne la construction de documents pédagogiques en</p>

<p>Organisation de 3 réunions pour les référents primo-arrivants.</p>	<p>support de ces groupes. Elle assure la gestion des documents partagés pour chacun d'entre eux : chaque groupe de travail dispose d'un dossier partagé (Dropbox) qui regroupe la documentation utile aux participants ainsi que ses productions. Le dossier est ouvert aux membres du groupe et aux directions qui en font la demande. Enfin, l'InterMire gère les relations avec les partenaires et pouvoirs subsidiant autour des thématiques traitées.</p> <p>De plus, les groupes de travail primo-arrivants, AVIQ et Neets, centrés sur des publics particuliers comportent les facettes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ L'échange entre pairs sur des cas pratiques ou de résolutions de problématiques particulières.▪ L'actualisation des informations administratives (législation, aides à l'embauche, ...) spécifiques au public visé▪ L'échange et l'élaboration d'outils qui pourront être transmis à l'ensemble des équipes des Mire▪ Des formations ou conférences sur des outils méthodologiques ou des thèmes propres au public visé <p>Organisation de 3 réunions :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Mise à jour de la foire aux questions en fonction des changements administratifs.▪ Listing des difficultés et des bonnes pratiques de communication avec les cellules « migrants » des Directions territoriales du Forem.▪ Organisation de la formation Explorama (Photo-langage)▪ Table ronde sur les outils de coaching collectifs et en individuels.▪ Conférence et échanges sur les biais liés à l'interculturalité dans l'entretien individuel par un expert extérieur.
---	---

<p>Organisation de 2 réunions pour les référents Aviq.</p>	<p>2 réunions ont été organisées pour ce groupe de travail qui inclut aussi des représentants de l'Aviq et s'affirme donc comme un lieu d'échange particulièrement important. Le GT AVIQ a mis l'accent sur :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ L'actualisation des évolutions et changements administratifs.▪ La formation sur les aménagements raisonnables au travail et présentation de l'application web Ediv par des intervenants d'Unia.▪ L'élaboration d'un répertoire d'informations global concernant les classifications du handicap, les aides à l'emploi, ...▪ L'élaboration de cartographies ayant pour thème « Où réorienter une personne présentant un trouble de la santé mentale ? ».▪ L'organisation d'une conférence et des échanges sur la problématique de la santé mentale par un expert extérieur.
<p>Organisation de 3 réunions sur la thématique de l'accompagnement des jeunes (< 25 ans).</p>	<p>4 réunions ont été organisées.</p> <p>Au départ, ce groupe de travail rassemblait des représentants des huit Mire qui bénéficient d'un projet Robin. Suite à l'appel à projets IEJ 2, il a été étendu à la MIRENA et la MIRELUX. Ses activités principales ont été :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Le développement d'un catalogue des gestions collectives.▪ Des échanges autour de l'accueil en Mire et la présentation des documents remis aux bénéficiaires pour faciliter leur trajet en Mire.
<p>Organisation de 2 réunions pour les conseillers en bilan de compétences.</p>	<p>2 réunions ont bien été organisées. Ces réunions sont d'une part l'occasion pour l'InterMire de transmettre directement aux conseillers bilans des Mire les informations qu'elle reçoit de l'Apef. Cette année était particulière puisque la première d'un nouvel appel à projets de l'Apef. Toutes les Mire participent dorénavant au projet. Le GT constitue d'autre part un lieu d'échange sur les pratiques et les expériences liées au projet. Les</p>

<p>Attention proactive aux retours du terrain et des directions afin de mettre sur pied de nouveaux groupes de travail utiles.</p> <p>Rédaction de notes préparatoires ou coordination de la construction de documents pédagogiques en support de ces groupes.</p>	<p>participants contribuent également à affiner la méthodologie développée par le secteur.</p> <p>L'InterMire a organisé une journée de formation pour les nouveaux conseillers bilans dans le cadre de l'appel à projets 2019-2021, ainsi qu'une matinée d'études sur la thématique du burnout, fréquemment rencontrées par les conseillers auprès de leurs bénéficiaires.</p> <p>Comme chaque année, l'InterMire est restée à l'écoute des besoins exprimés par les Mire tant lors des passages des membres du personnel en Mire que lors des réunions du Collège des directeurs.</p> <p>Par conséquent, en 2018, deux nouveaux groupes de travail ont vu le jour :</p> <p>GT « Phase 1 » :</p> <p>Dans la foulée des nouvelles orientations du Ministre pour les Mire, et en particulier, celle sur l'adressage de son public par le Forem, les Mire ont réfléchi au sein de ce groupe de travail à l'adaptation de leurs pratiques d'accueil des candidats avant l'entrée en accompagnement, « la phase 1 ».</p> <p>En 2018, le groupe de travail « Phase 1 » s'est réuni à trois reprises. Il est essentiellement composé du management des Mire, coordination et direction. Les réflexions et les travaux de ce groupe ont essentiellement consisté en :</p> <ul style="list-style-type: none">- Un relevé et une explication de ce qui a été mis en place ou de ce qui a été approfondi dans les relations entre les Mire et le Forem pour améliorer les relations entre les deux parties en vue de satisfaire au mieux à l'injonction ministérielle relative à l'adressage- La création d'une méthode et d'un tableau de monitoring des entrées en Mire (candidats spontanés, adressés, etc.) afin de mesurer l'état et la progression de chaque Mire et du secteur dans
--	--

<p>ECHANGES MÉTHODOLOGIQUES</p> <p>Organisation de 3 réunions sur les pratiques de l'accueil et de la sélection en Mire, étayées par l'analyse des données de Casimire et des entretiens qualitatifs de terrain.</p>	<p>son ensemble. Ce tableau sert en outre à équiper les directions et la délégation sectorielle dans leurs discussions avec le Forem et le Cabinet du Ministre de l'Emploi.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un espace de partage entre les Mire. Conformément aux missions de l'InterMire, ces réunions ont été l'occasion pour les Mire de mutualiser leurs bonnes pratiques, de partager leurs difficultés et d'élaborer des solutions originales pour y répondre. <p>GT RGPD</p> <p>Dans le cadre de la mise en conformité du secteur au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) qui est entré en vigueur en mai 2018, l'InterMire a mis sur pied deux groupes de travail : une task force restreinte et un groupe de travail à proprement parlé représentatif de l'ensemble des Mire. Nous abordons ce point plus longuement dans la partie de ce rapport consacrée au RGPD.</p> <p>Le groupe d'échanges méthodologiques a été transformé en groupe de travail (cf. GT phase 1 ci-dessus)</p>
<p>B. MISSIONS CEFO</p>	
<p>MISSIONS CEFO</p> <p>Organisation de 8 réunions pour les conseillers Cefo des Mire.</p> <p>Développement d'outils méthodologiques sur l'orientation professionnelle.</p> <p>Organisation de formations thématiques sur l'orientation.</p>	<p>7 réunions pour les conseillers Cefo des Mire ont été organisées par l'InterMire. Ces rencontres sont indispensables afin, d'une part de diffuser aux conseillers Cefo les informations sur les modifications de ce dispositif relativement instable depuis quelques années et, d'autre part, de collecter leurs retours de terrain et apaiser leurs craintes régulières face à leur</p>

	<p>changement de fonction. Les conseillers ont été régulièrement informés sur l'existence de plusieurs méthodologies qui peuvent les intéresser et pour lesquelles l'InterMire organise des formations.</p> <p>En octobre, une visite de la Cité des métiers de Bruxelles a été organisée pour les conseillers CEFO.</p>
<p>C. FORMATION DES MIRE</p>	
<p>FORMATIONS</p> <p>Construction et développement de l'offre de formation 2018 en tenant compte de la nouvelle collaboration établie avec FormaForm.</p> <p>Organisation et animation de la formation d'accueil des nouveaux travailleurs en Mire.</p> <p>Organisation de nouvelles formations sur des thématiques répondant à des demandes du terrain ou découlant des groupes de travail.</p> <p>Gestion des inscriptions, de la comptabilité, de la logistique et des contacts formateurs pour des formations à destination du personnel des Mire.</p>	<p>L'InterMire a adapté sa gestion des formations en tenant compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ De la nouvelle collaboration avec Formaform ▪ Des nouvelles orientations du Ministre pour les Mire ▪ Des besoins émanant des différents groupes de travail <p>L'InterMire a organisé 2 sessions de la formation destinée à accueillir les nouveaux travailleurs en Mire. Cette formation permet de réaliser une lecture commentée du décret, de contextualiser les Mire et leur intervention et d'initier les nouveaux travailleurs à l'utilisation de Casimire. Au total, en 2018, 12 travailleurs sont passés par cette formation.</p> <p>En 2018, l'InterMire a organisé deux nouvelles formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Explorama : un outil de photo-langage très utile dans la détermination de projets professionnels et adapté à des publics particuliers comme les primo-arrivants, les handicapés ou les jeunes demandeurs d'emploi. La formation a été dispensée par la créatrice de l'outil. Trois sessions ont eu lieu rassemblant 37 participants. ▪ Mobiliser un public sous contrainte : cette formation a été organisée à deux reprises par Formaform au sein de l'InterMire pour un public de jobcoachs. Elle a concerné 26 personnes. Elle s'inscrit pleinement dans l'adaptation des pratiques des Mire aux nouvelles orientations politiques. Elle a rencontré un tel succès que

	<p>cinq nouvelles sessions sont programmées au premier semestre 2019. Il faut noter que cette formation sera également suivie par les conseillers référents du Forem, créant par là une référence commune entre jobcoachs des Mire et conseillers référents Forem. Cette formation a débouché sur la mise sur pied d'un groupe de travail autour de cette thématique.</p> <p>En outre, les formations ou matinées d'études suivantes ont été organisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire une remarque délicate : 18 participants ▪ Roue du changement : 10 participants ▪ RGPD, mettre votre ASBL en conformité : 16 participants ▪ Comprendre une fiche de paie : 6 participants ▪ Formation des nouveaux conseillers bilans : 9 participants ▪ Matinée d'étude sur le burnout (pour les conseillers bilans de compétences) : 15 participants ▪ Matinée d'étude sur la santé mentale (pour les jobcoachs AVIQ) : 10 participants ▪ Matinée d'étude sur l'interculturalité (pour les référents primo-arrivants) : 12 participants <p>L'InterMire prend en charge l'intégralité de la logistique tant en amont qu'en aval pour toutes les formations qu'elle organise. En 2018, l'InterMire aura organisé 19,5 journées de formation dans ses locaux qui se sont adressées à 171 participants différents.</p>
D. DYNAMIQUE D'INTELLIGENCE COLLECTIVE	
<p>CO-CONSTRUCTION Mise sur pied du processus d'intelligence collective</p>	<p>L'année 2018 a été l'occasion pour l'InterMire de réfléchir à la mise en œuvre de dynamiques d'intelligence collective dans certains des groupes ou projets qu'elle coordonne. L'intelligence collective, mot souvent passe-</p>

partout, est ici entendu dans le sens d'une association plus étroite du personnel des Missions Régionales, d'un renforcement de leur rôle d'acteurs d'un projet.

Les avantages de cette dynamique sont multiples :

- Partage et essaimage des connaissances
- Partage et essaimage des compétences
- Plus grande prise en compte des pratiques et spécificités locales
- Prise de décisions collectives
- Présence « d'experts » sur le terrain et au sein des équipes
- Plusieurs back-up en cas de périodes d'absences courtes ou longues, de départ, etc. Sécurisation des acquis et de l'expertise développée.
- Etc.

Ces processus d'intelligence collective, s'ils traversent les pratiques de l'InterMire au travers de l'ensemble des groupes de travail, ont essentiellement été renforcés dans deux projets à portée intrinsèquement sectorielle : l'informatique mutualisée et la mise en conformité au RGPD.

L'informatique mutualisée

David Van Den Abbeel a été au centre du développement de Casimire et de la Business intelligence (BI) pour le secteur des Mire. Logiquement, il a concentré des connaissances et des compétences importantes à ces sujets. Son départ a été l'occasion de réfléchir à la manière d'associer plus étroitement les Mire au développement continu de l'application informatique et des informations qui peuvent en être extraites.

Cette association plus étroite se fait principalement via les groupes des « utilisateurs relais » (UR) et des « utilisateurs relais avancés » (URA). Elle suppose une montée en compétence collective et une modification de la posture adoptée en réunion, le rôle d'acteur des participants étant renforcé.

	<p>Ce partage des connaissances et des compétences au service de dynamiques collectives se fait également par la co-construction d'outils.</p> <p>Enfin, l'InterMire met sur pied des groupes de travail pour des missions précises. Ces groupes sont composés de travailleurs des Mire représentatif des différents profils de fonction : management, administratif, coach, etc. Ils réfléchissent, ensemble, à des questions spécifiques pour lesquelles des solutions sont élaborées et présentées aux instances idoines (CDD, G12, CA).</p> <p><u>La mise en conformité au Règlement Général sur la protection des données.</u></p> <p>Afin de fournir des outils, des procédures, des documents qui couvrent les aspects communs du métier des Mire et ses particularités locales, l'InterMire s'appuie sur les Mire et sur des processus de co-construction. Deux groupes ainsi ont été mis sur pied : une task force sectorielle et un groupe de travail. Ils permettent à l'InterMire et aux Mire de s'appuyer sur des travailleurs ayant des affinités et/ou de connaissances plus poussées en ces matières.</p>
<p>2. SOUTIEN ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE</p>	
<p>A. INFORMATIQUE MUTUALISÉE</p>	
<p>GESTION DU PRODUIT</p> <p>Organisation de 2 réunions du G12.</p>	<p>Cinq réunions ont été organisées. Le G12 est l'instance de pilotage du produit. Chaque réunion a permis de traiter l'ensemble des sujets qui concernent Casimire (financement, développement, statistiques, formation, etc.) voire plus largement les thématiques informatiques sectorielles. Les Mire sont restées, tout au long de l'année, très impliquées dans le projet tant par leur présence effective que par le système de procurement mis en place afin que chacune puisse se positionner sur les décisions à prendre.</p>

<p>Organisation de 8 réunions des utilisateurs-relais.</p> <p>Gestion et suivi des bugs remontés par les Mire.</p> <p>Test puis documentation d'une nouvelle version.</p> <p>Réponse aux questions des utilisateurs-relais sur l'utilisation du logiciel.</p> <p>REQUÊTES ET STATISTIQUES</p> <p>Organisation de 8 réunions d'échange sur la solution statistique.</p>	<p>Dix réunions ont été organisées. Chaque Mire dispose d'un ou deux utilisateurs avancés qui sont chargés de jouer le rôle de trait d'union entre l'InterMire et sa Mire. Ces réunions permettent donc, d'une part, de faire le point sur les différents problèmes rencontrés et leur résolution et, d'autre part, d'envisager avec toutes les Mire les améliorations à apporter à l'application afin de les proposer au G12. Le groupe initial s'est scindé entre utilisateurs relais et utilisateurs relais avancés. C'est avec ces derniers que s'est mis en place le processus d'intelligence collective qui a permis de poursuivre le suivi du projet suite au départ de David Van den Abbeel en janvier 2018.</p> <p>En 2018, les Mire ont remonté 74 problèmes à l'InterMire via l'application prévue à cet effet. Chaque problème a été vérifié par l'InterMire puis soit écarté, moyennant explications complémentaires à l'utilisateur, soit transmis à la firme externe de développement avec une recontextualisation et des explications complémentaires.</p> <p>En 2018, l'application a subi une maintenance importante visant à rétablir sa vitesse et sa performance.</p> <p>Aux différentes interventions de l'InterMire sur la gestion du produit s'ajoutent de nombreux échanges de mails et plusieurs heures passées au téléphone afin d'apporter des éclairages complémentaires aux différentes questions qui se posent inmanquablement sur l'application.</p> <p>En 2018, l'InterMire a dressé un panorama des besoins en formations complémentaires des UR et des URA. Celles-ci débiteront en 2019. La structure des réunions sera également certainement modifiée pour leur permettre de mettre à profit les compétences et connaissances nouvellement acquises ou affinées.</p>
--	--

<p>Co-crédation de modèles de requêtes permettant de répondre aux besoins de base de toutes les Mire.</p> <p>Soutien pour la production des statistiques du rapport d'activités 2018.</p> <p>Réalisation des statistiques sectorielles.</p> <p>DÉVELOPPEMENT DU PRODUIT</p> <p>Gestion, caractérisation et suivi d'une partie des développements complémentaires validés par le G12.</p>	<p>Dix réunions ont été organisées. C'est lors des réunions des utilisateurs relais avancés que sont conçues les requêtes-types qui pourront être déclinées par Mire.</p> <p>En 2018, l'InterMire a entamé la création d'une « bibliothèque des requêtes PBI ». Ces requêtes sont créées par les URA au départ des besoins et des demandes des Mire. La bibliothèque en constitue le catalogue. L'InterMire coordonne et facilite la démarche :</p> <ul style="list-style-type: none">- Relevé des besoins- Gestion d'un outil accessible en ligne- Mise en place des processus de certification des requêtes- Animation des échanges- etc. <p>Le modèle de requête et le mode d'emploi pour le rapport d'activités 2018 ont été adaptés grâce au processus collectif alliant URA des Mire et InterMire.</p> <p>L'InterMire a réalisé à plusieurs reprises des statistiques sectorielles que ce soit pour répondre à des demandes de pouvoirs subsidiant (statistiques européennes), pour présenter le secteur (nombre de phases, profil des bénéficiaires, etc.) ou pour éclairer certaines problématiques (accompagnement des jeunes, impact du permis de conduire, etc.).</p> <p>Suite au départ de David Van Den Abbeel, 2018 a été une année de transition dans la gestion de l'application informatique. Dans ce cadre, cette année n'a pas été propice à l'implémentation de nombreux développements complémentaires.</p> <p>Néanmoins, un GT Casimire a été chargé de réfléchir aux éventuelles adaptations de l'application informatique sectorielle consécutive à</p>
---	---

<p>GESTION DOCUMENTAIRE</p> <p>Analyse, caractérisation et suivi du développement des fonctionnalités de gestion des dossiers administratifs des bénéficiaires.</p> <p>Analyse des fonctionnalités de constitution d'espaces de travail partagés.</p>	<p>l'injonction ministérielle relative à l'adressage. Il continuera de se réunir en 2019.</p> <p>Suite au départ au David Van Den Abbeel, certaines options de développement de Casimire ont été suspendues le temps que son remplaçant soit en mesure de les gérer. La gestion des dossiers administratifs des bénéficiaires a ainsi été décalée, de même que la constitution d'espaces de travail partagés. Idéalement, ces développements pourront voir le jour en 2019.</p>
<p>B. RGPD (NON PRÉVU AU PLAN D'ACTION !)</p>	
<p>Suivi de la législation relative à la protection des données</p> <p>Accompagnement des Mire dans la mise en conformité du secteur, en particulier dans son rapport à Casimire</p>	<p>Le 25 mai 2018, un nouveau dispositif législatif est entré en vigueur sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne : le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD ou GDPR pour l'acronyme anglais).</p> <p>La mise en conformité au RGPD est un processus long et complexe, particulièrement quand il est appliqué au secteur des Missions Régionales. De par les données à caractère personnelle qu'elles collectent pour réaliser l'accompagnement de leurs bénéficiaires et de par les multiples échanges de données qui existent entre elles et leurs partenaires, les Mire se doivent d'offrir des garanties de traitement et de sécurité sérieuses. La tâche est rendue plus complexe par l'existence pratiques spécifiques à chacune d'entre elles. À côté de cela, il existe évidemment un corps de métier commun et partagé, des conventions avec des pouvoirs subsidiaires identiques et des obligations partagées liées à leur qualité d'employeur.</p> <p>Le 16 novembre 2017, l'InterMire a transmis une première note d'information sur le sujet au Conseil d'administration. À l'issue des discussions, les membres présents ont chargé l'InterMire de répercuter les</p>

	<p>questionnements du secteur relatifs à ce dossier auprès des fédérations professionnelles de l'ISP.</p> <p>En pratique, depuis le début de l'année 2018, les Mire et l'InterMire ont entamé le travail de mise en conformité de leurs structures au regard des nouvelles dispositions.</p> <p>Lors du CA de l'InterMire du 12 septembre 2018, les administrateurs ont avalisé un processus de décision sur base d'une proposition de l'InterMire.</p> <p>Plus précisément :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le personnel de l'InterMire a participé à des formations sur la thématique du RGPD afin d'être en mesure d'accompagner les Mire dans leur processus de mise en conformité- L'InterMire a participé aux réunions du groupe de travail mis en place par la CESSoc- L'InterMire a organisé une formation à destination des Mire. Cette formation a été délivrée par un juriste de la FESEFA.- Une Task Force Sectorielle composée de représentants des Mire et de l'InterMire a été mise sur pied. Elle prépare les dossiers et les documents qui sont transmis aux autres instances (GT RGPD et/ou CDD). La TSF s'est réunie à huit reprises, pour un total de 6,5 journées de travail.- Un groupe de travail regroupant une représentant de chaque Mire s'est réuni à quatre reprises. Ses objectifs sont de :<ul style="list-style-type: none">▪ Constituer un espace d'échanges entre les Mire et entre les Mire et la TSF▪ Avaliser les documents harmonisés pour le secteur par la TSF▪ Préparer les dossiers et les décisions qui doivent être soumis au CDD, au CA de l'InterMire et/ou au CA de chaque Mire
--	---

<p>Contacts avec les tiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer et mettre en œuvre la procédure d'accompagnement au changement pour le personnel des Mire et plus largement pour le secteur dans son entièreté <p>Dans le paysage des Mire, les acteurs potentiellement impliqués dans la mise en conformité sont nombreux : le Gouvernement et le Cabinet, le SPW, le Forem, les partenaires, les prestataires de services, etc. La mise en conformité du secteur passera, entre autres, par des contacts, des sollicitations, des réponses officielles ou encore des documents certifiant le respect de la législation en vigueur.</p>
<p>C. CENTRALE SECTORIELLE</p>	
<p>CENTRALE SECTORIELLE</p> <p>Mise à disposition d'une plateforme de partages des cahiers de charges</p> <p>Suivi des collaborations avec l'APEF (bilans de compétences), le Fonds des hôpitaux privés, le Fonds des maisons de repos.</p> <p>Gestion administrative (monitoring) et financière de ces conventions.</p> <p>Évaluation des projets arrivant à échéance.</p> <p>Recherche de nouveaux partenariats avec les Fonds sectoriels, notamment en matière de Conseil en évolution professionnelle.</p>	<p>La plateforme a été alimentée tout au long de l'année par de nouveaux cahiers de charges déposés par les Mire et l'InterMire</p> <p>Bilans de compétences :</p> <p>L'InterMire a rentré une nouvelle offre au nom des onze Mire. Elle a organisé la formation de nouveaux conseillers bilans en collaboration avec les Mire. Elle a représenté les Mire à 3 réunions d'intervisions organisées par l'Apef entre les opérateurs intervenant dans cette mesure. Elle a organisé une matinée d'études sur la thématique du burnout, fréquemment rencontrée dans le public qui souhaite un bilan de compétences.</p> <p>Conseil en évolution professionnelle :</p> <p>En 2017, une vingtaine de membres des Mire avaient suivi une formation au Conseil en évolution professionnelle dans le cadre du contrat d'insertion. Les Mire se sont vu déchargées de cette mission en 2018. Afin de ne pas perdre les acquis et de poursuivre cette thématique utile pour leur public, l'InterMire a répondu à l'appel d'offres lancé par l'APEF en cette matière à</p>

	<p>destination des jeunes occupant des emplois de transition ou des travailleurs reprenant leur activité après une incapacité médicale.</p> <p>Fonds des hôpitaux privés et des maisons de repos :</p> <p>L'InterMire a également poursuivi sa collaboration avec les Fonds des hôpitaux privés et celui des maisons de repos et soins.</p> <p>L'InterMire se charge pour chacun de ces projets de tenir un monitoring de la consommation et assure la gestion administrative de l'ensemble (réception des documents administratifs, validation et intermédiaire financier).</p> <p>L'InterMire a également assuré et défendu l'évaluation de la collaboration avec le Fonds des hôpitaux privés qui arrivait à échéance en fin d'année. La reconduction de celle-ci est toujours à l'étude au Fonds.</p>
3. DIFFUSION DE L'INFORMATION	
A. VIE SECTORIELLE	
<p>GESTION DES INSTANCES SECTORIELLES</p> <p>Organisation de 6 Conseils d'administration.</p>	<p>L'InterMire aura finalement organisé 8 Conseils d'administration. Cette année 2018, plusieurs dossiers de fonds ont nécessité un suivi approfondi de la part de l'InterMire : les orientations du Ministre sur l'adressage, la suppression des dérogations, la réforme APE, le guide des dépenses éligibles, ...</p> <p>De plus, le rôle de l'InterMire comme organe de représentation de l'InterMire, a été évoqué à plusieurs reprises au sein du Conseil.</p>
<p>Organisation de 12 Collèges des directeurs.</p>	<p>12 Collèges des directeurs ont été organisés.</p>

<p>Organisation de 6 réunions des responsables administratifs et financiers.</p> <p>Rédaction des ordres du jour et des rapports de ces réunions. Suivi des questions soulevées et des décisions prises.</p> <p>RELATIONS AVEC LES POUVOIRS SUBSIDIANT Participation à 4 réunions de l'espace d'échange d'informations concernant les Mire.</p>	<p>Outre les aspects logistiques, l'InterMire s'est chargée de proposer l'ordre du jour aux Présidents du Collège, d'envoyer les invitations, de rassembler les informations préalables nécessaires, de rédiger le cas échéant des notes préparatoires, de rédiger le procès-verbal et d'assurer le suivi opérationnel des décisions. Ce dernier point est de plus en plus énergivore étant donné la complexité des thématiques et le nombre de nouveaux dossiers en 2018.</p> <p>6 réunions des responsables administratifs et financiers ont été organisées. Cette instance est désormais gérée comme un organe sectoriel et plus comme un groupe de travail épisodique. Elle permet à l'InterMire de recueillir l'avis technique de ces responsables sur les dossiers d'actualités du secteur mais sert aussi de support à l'harmonisation des pratiques internes de gestion. En 2018, leur avis a été sollicité à plusieurs reprises pour l'adaptation des trames de rapports financiers et le projet de guide des dépenses éligibles.</p> <p>L'InterMire assure la gestion administrative et logistique de toutes ces réunions et de la plupart des thématiques qui y sont abordées. Elle se charge également de l'instruction des dossiers, du suivi des décisions et de leur communication au sein ainsi qu'en dehors du secteur.</p> <p>4 réunions de l'espace d'échange d'informations concernant les Mire auront été organisées.</p> <p>L'InterMire profite de ces réunions pour remonter les préoccupations des Mire, en les documentant le cas échéant, et peser sur certaines problématiques importantes pour le secteur (indexation des Mire, délais de liquidation des subventions, adressage, réforme des APE, etc.).</p>
--	---

<p>Mise à jour des modes d'emploi des rapports d'activités et plan d'actions des Mire. Production de mode d'emploi et adaptations des documents en lien avec ceux-ci (annexes financières des rapports d'activités)</p> <p>Participation aux 6 journées de réunions bilatérales entre les Mire et les pouvoirs subsidiant suite à leurs rapports d'activités et plans d'actions.</p> <p>Organisation et animation des deux réunions du portefeuille des projets Aramis. Rédaction des notes préparatoires puis des rapports sur ce portefeuille.</p> <p>Participation aux réunions du portefeuille de la Garantie Jeunesse. Intervention proactive sur les nouvelles thématiques intéressant le secteur.</p>	<p>Les modes d'emploi concernant les rapports d'activités et les plans d'actions ont été mis à jour, en concertation avec le SPW et le Forem. L'annexe financière a été revue pour s'adapter au nouveau modèle mis en place par le Forem.</p> <p>L'InterMire a participé à l'ensemble des réunions bilatérales concernant l'examen des plans d'actions 2018 des Mire et des rapport d'activités 2017.</p> <p>L'InterMire a organisé deux Comité d'accompagnement du portefeuille : le 23 mai et le 10 octobre 2018. Chacun de ces Comité a permis aux opérateurs de recevoir, en direct, des précisions techniques sur certains règlements de l'Agence et à l'Agence et aux Cabinets, ainsi qu'aux représentants du SPW et du Forem, d'être informés de l'état d'avancement des projets et d'entendre des exemples de bonnes pratiques en Mire.</p> <p>L'InterMire prépare les notes utiles pour chaque réunion du Comité d'accompagnement que ce soit afin d'éclaircir les dossiers techniques ou d'illustrer les présentations des sujets présentant les Mire. L'InterMire se charge également de rédiger le rapport de ces réunions et les éventuelles notes qui lui sont demandées dans ceux-ci.</p> <p>L'InterMire a participé à deux réunions du portefeuille de la Garantie Jeunesse, animé par le Forem. Elle assure un retour des points importants de ces réunions, au Collège des directeurs. En 2018, ces informations ont permis à dix Mire d'introduire un nouveau dossier dans le cadre de l'IEJ 1 ou de l'IEJ 2. Ces dossiers ont été acceptés en juillet 2018, permettant ainsi la poursuite ou le développement d'accompagnements spécifiques des publics de moins de 25 ans.</p>
--	---

<p>GESTION DES PROJETS SPÉCIFIQUES</p> <p>Assurer l'interface entre les Mire et les pouvoirs subsidiant concernant le projet primo-arrivants. Production et rédaction du rapport d'évaluation.</p> <p>Participation aux Comité d'accompagnement du projet sur les permis de conduire.</p> <p>Production et rédaction du rapport du projet sur les permis de conduire.</p>	<p>L'InterMire a suivi de près le dossier à la demande du Cabinet du Ministre Jeholet. Elle a produit un rapport d'évaluation qui a permis la prolongation du dispositif en 2018.</p> <p>L'InterMire prépare, pour le Comité, un monitoring permettant de situer l'état de la consommation de la mesure. Elle a rédigé également une analyse plus complète sur la mesure, le profil des bénéficiaires et leur parcours au sein du dispositif d'accompagnement vers l'emploi. Les Mire ont été déchargées de cette mesure en 2018. Toutefois, le suivi doit s'effectuer jusqu'en 2020.</p> <p>Adressage :</p> <p>Non prévu au plan d'action, le suivi des orientations du Ministre en matière de collaborations accrues entre le Forem et les Mire a mobilisé l'InterMire de manière conséquente : rédaction de notes sur l'impact potentiel de ces orientations, réalisation d'un monitoring commun aux Mire, réunions avec l'Administration centrale du Forem, , réunion au CESW,...</p>
<p>B. MANDATS ET REPRÉSENTATION</p>	
<p>MANDATS ET REPRÉSENTATION</p> <p>Représentation des Mire à la Commission des opérateurs.</p>	<p>L'InterMire a représenté les Mire à 9 réunions de la Commission des opérateurs ou du groupe de travail liés à cette instance. Elle utilise régulièrement ce canal afin de communiquer sur des sujets qui nécessitent un échange entre les différents opérateurs. En 2018, deux thématiques ont occupé les échanges : le nouveau contrat de coopération et le RGPD</p>

<p>Représentation des Mire au Conseil d'administration de la Fesefa et à la chambre de l'Insertion Socio-Professionnelle.</p> <p>Représentation des Mire au Comité de pilotage des Cefo.</p> <p>Représentation des Mire à la Convention avec l'Enseignement de promotion sociale.</p>	<p>L'InterMire a assisté à 5 réunions du Conseil d'administration de la Fesefa, à 1 réunion de la chambre ISP.</p> <p>L'InterMire a participé à 7 réunions du Comité de pilotage Cefo.</p> <p>L'InterMire a organisé deux réunions de cette Convention. La première en mai permet de faire le point sur les résultats des projets de 2016 et 2017 et le monitoring des projets en cours; la seconde en novembre en consacrée au monitoring et à l'attribution des périodes pour les projets 2019.</p>
<p>C. COMMUNICATION</p>	
<p>Structurer le site web de l'InterMire par public</p> <p>Mettre à jour régulièrement le site web de l'InterMire et des réseaux sociaux</p> <p>Rédiger et relayer des contenus spécifiques au secteur</p> <p>Alimenter les Mire en articles et informations utiles à répercuter sur leur site et réseaux sociaux.</p> <p>Animer le réseau des chargés de communication au sein des Mire</p> <p>Mettre en visibilité les résultats 2017 des Mire via la création et la diffusion d'un document commun au secteur</p>	<p>Le site web de l'InterMire a été régulièrement mis à jour en 2018. Les réseaux sociaux de l'InterMire ont également été alimentés.</p> <p>Un plan de communication sectoriel a été établi.</p> <p>Un groupe de travail a été animé par la chargée de communication de l'InterMire. Il a rassemblé les membres du personnel en charge de la communication dans chaque Mire</p> <p>Il s'est réuni à trois reprises et a consacré ses travaux à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'impact du RGPD en matière de communication ▪ Des échanges de bonnes pratiques dans les actions de communication ▪ L'élaboration d'un site internet commun aux Mire

D. APPORTS EXTERNES	
<p>APPORTS EXTERNES</p> <p>Réalisation de la veille politique, médiatique, académique et financière</p> <p>Diffusion des résultats de la veille</p>	<p>L'InterMire menait déjà précédemment une veille passive et active de l'actualité politique. Celle-ci a été systématisée et automatisée en fin d'année grâce à l'expérience acquise.</p> <p>L'InterMire a également développé une véritable veille médiatique, en se munissant des outils nécessaires afin de lui donner l'ampleur suffisante. Chaque semaine, des centaines d'articles sont désormais automatiquement scannés et triés avant d'être lus et sélectionnés par la chargée de missions de communication. Ces articles sont essentiellement issus de la presse belge.</p> <p>L'InterMire a aussi inclus dans ses outils de veille les appels à projets et financements.</p> <p>En 2018, les Mire ont reçu les résultats de la veille de manière hebdomadaire (jusqu'à l'absence pour maladie de la chargée de communication mi-septembre). Cet envoi a repris en novembre 2018 sur base bi-mensuelle. Le financement est mutualisé entre les 11 Mire et l'InterMire.</p>
4. FONCTIONNEMENT DE L'INTERMIRE	
A. GESTION INTERNE	
<p>GESTION DE L'ÉQUIPE</p> <p>Recrutement d'un.e secrétaire comptable en remplacement</p>	<p>Une secrétaire comptable a été engagée en remplacement de Mme Amand pendant son congé de maternité et son congé parental mi-temps. La transition s'est réalisée de manière harmonieuse.</p>

<p>Recrutement d'un.e chargé.e de missions méthodologiques</p>	<p>Le processus d'intégration de la nouvelle chargée de missions méthodologiques a été étendu sur tout le premier semestre 2018. Il comportait des réunions afin de faire le point sur les objectifs et les actions à mener et des visites régulières en Mire. La chargée de missions a été engagée à mi-temps de mars à août et à temps plein à partir de septembre 2018. Elle a pu reprendre ainsi une partie des tâches de la chargée de communication, absente pour maladie depuis la mi-septembre.</p>
<p>Recrutement d'un.e nouveau.elle chargé.e de missions à la coordination des structures partenariales</p>	<p>Sur décision de la coordination des structures partenariales, aucun chargé de missions n'a été recruté pour ce poste en 2018.</p>
<p>Poursuite du plan de formation de l'équipe qui garantisse 5 j. de formation / personne / an).</p>	<p>Le personnel de l'InterMire a suivi 39,5 jours de formation en 2018, soit une moyenne de 8,78 jours par ETP.</p> <p>Parmi ces formations, le nouveau coordinateur-adjoint a été admis dans la formation organisée par l'UNIPSO à destination des cadres du secteur non-marchand. Il accroît ainsi ses compétences dans tous les domaines de la gestion de l'ASBL. Depuis septembre 2018, il participe à cette formation à un rythme bi-mensuel, ce qui constitue un investissement en temps important pour une structure de petite taille comme l'InterMire.</p>
<p>Organisation de réunions d'équipes mensuelles.</p>	<p>En 2018, l'InterMire a organisé 10 réunions d'équipe. Ces moments sont importants afin d'échanger des informations moins urgentes et de renforcer les liens entre les membres de l'équipe.</p> <p>Nous tenons à attirer l'attention sur une année 2018 particulière en matière de ressources humaines :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Suite à la diminution de la subvention de 10%, l'équipe a été réduite à 4,5 ETP

<p>GESTION DES INSTANCES</p> <p>Participation à 4 réunions du Comité d'accompagnement de l'InterMire.</p> <p>Organisation de 1 Assemblée générale.</p> <p>Organisation de 4 Comités de gestion.</p>	<ul style="list-style-type: none">▪ Le départ rapide de David Van den Abbeel a entraîné le changement de fonction de François Lemaire, chargé de missions méthodologiques devenu coordinateur-adjoint en février. M. Van den Abbeel détenait une compétence clé dans la connaissance approfondie de Casimire ; la reprise en mains de celui-ci a nécessité une énergie importante de la part de l'équipe étant donné la quasi-absence de période de transition et de transmission d'informations.▪ Le recrutement, l'intégration et la montée en puissance rapide de Sarah Toussaint comme chargée de missions méthodologiques.▪ Le congé de maternité et le congé parental de la secrétaire comptable, Mme Anne Amand et son remplacement par Mme Nese Acikgoz▪ L'absence pour maladie de la chargée de missions communication et informatique, Mme Cinzia Pecorelli, à partir de la mi-septembre a eu comme conséquences une reprise en charge du suivi de l'informatique mutualisée par le coordinateur-adjoint (utilement aidé par les utilisateurs relais des Mire) et de la veille par la chargée de missions méthodologiques. <p>L'InterMire a veillé, dans la mesure de ses ressources RH limitées en 2018, à ce que ces éléments aient le minimum d'impact pour les Mire. Il n'en reste pas moins, qu'ajouté à une actualité chargée, l'équipe de l'InterMire atteint en cette fin d'année 2018, ses limites dans la conjonction « qualité du service fourni » et « bien-être des travailleurs ».</p> <p>Organisées dans la foulée des Espaces d'échange d'informations sur les Mire, l'InterMire a participé aux 4 Comité d'accompagnement de cette année.</p> <p>L'InterMire a organisé 1 Assemblée générale.</p> <p>L'InterMire a organisé 5 Comités de gestion.</p>
--	---

<p>GESTION FINANCIÈRE</p> <p>Suivi de l'impact de la diminution de la subvention de fonctionnement sur les APE</p> <p>Suivi budgétaire et analytique des différents pans de l'activité de l'InterMire.</p> <p>Suivi de la libération du financement structurel.</p> <p>Gestion de la trésorerie.</p>	<p>Conséquence de la diminution de sa subvention, l'InterMire a dû introduire une demande de dérogation au volume global de l'emploi APE. Cette demande a reçu l'accord du Ministre.</p> <p>Le suivi budgétaire a été correctement réalisé tout au long de l'année. Le Comité de gestion a régulièrement été informé des résultats des contrôles budgétaires.</p> <p>La libération du financement structurel a fait l'objet d'un suivi rapproché et a été évoquée lors de chaque Comité d'accompagnement de l'InterMire. L'avance de la subvention 2018 n'a été perçue qu'en octobre ! Quant au solde de la subvention 2017, il est conditionné à l'examen des pièces justificatives par l'Administration. Le rapport financier et les pièces soumises à la subvention structurelle ont été déposées fin mars 2017 par l'InterMire. En juillet 2018, l'InterMire a reçu la demande de compléter ces informations par l'ensemble des dépenses encourues par l'InterMire. Ces informations font l'objet depuis lors d'allers-retours entre l'Administration et l'InterMire. Ces demandes ont occasionné une surcharge administrative (travail de la secrétaire-comptable) et financière (recours au Bureau comptable).</p> <p>La situation de la trésorerie de l'InterMire a été suivie mensuellement.</p>
<p>B. RÉFLEXION ET COORDINATION</p>	
<p>GESTION DE L'ÉQUIPE</p> <p>Organisation de points d'information hebdomadaires sur les priorités de la semaine.</p>	<p>Des points hebdomadaires ont été tenus toute l'année afin de permettre une coordination optimale des activités de l'équipe.</p>

<p>Organisation de réunions hebdomadaires de coordination de l'activité de l'équipe.</p> <p>Participation à des séances mensuelles de supervision.</p> <p>Coordination des différents pans de l'activité de l'InterMire.</p>	<p>La Coordinatrice et le Coordinateur-adjoint tentent de faire le point toutes les semaines sur les dossiers en cours et les priorités des prochaines semaines. Ils peuvent ainsi être le back up l'un de l'autre sur les principaux dossiers tant pour le reste de l'équipe que pour les Mire ou les pouvoirs subsidiant.</p> <p>Les séances de supervision n'ont pas eu lieu en 2018, principalement faute de temps.</p>
--	---